

Échéance de remise : lundi 30 novembre 2020

*C'est le temps de redonner...
Demandez vos petits équipements (à valeur ajoutée)!*

Comment présenter votre demande?

1. L'employé remplit le « Formulaire de demande web » et l'envoie à son chef administratif/service pour approbation et signature.
2. Le chef administratif peut valider le coût estimé inscrit sur le formulaire, sans toutefois demander une confirmation formelle du service de l'approvisionnement. Il s'agit essentiellement d'une estimation et il n'est pas nécessaire à ce stade de faire des recherches de prix officiels.
3. Afin de valider le formulaire, le chef administratif doit le signer et l'acheminer à l'employé qui le fera parvenir à la Fondation RSTR, par courriel, à fondation_rstr@ssss.gouv.qc.ca.
Seuls les formulaires informatisés et envoyés par courriel seront acceptés.
4. ***TOUTE DEMANDE REÇUE APRÈS LA DATE DE REMISE SERA AUTOMATIQUEMENT REFUSÉE.***
5. Le comité de recommandation pour l'achat de petits équipements (à valeur ajoutée) recevra et analysera les demandes dûment remplies en tenant compte de la mission de la Fondation et des sommes disponibles.
6. Le comité de recommandation pour l'achat de petits équipements (à valeur ajoutée) déposera ses recommandations auprès du comité d'analyse et d'attribution de la Fondation RSTR. Ce dernier acceptera, modifiera ou refusera les recommandations.
7. Seules les personnes dont la demande aura été retenue seront avisées par courriel.

Compte tenu de la situation relative à la COVID-19, seuls les formulaires complétés de façon informatisée (à l'ordinateur) et reçus par courriel seront acceptés.

CAMPAGNE FAMILLE
Demande de petits équipements
Échéance de remise : lundi 30 novembre 2020

À l'usage de la Fondation

No : _____

Date de réception : _____

- 1) **Seuls les formulaires web envoyés par courriel seront admis;**
- 2) **Bien vouloir s'assurer que cette demande est unique et ne sera pas répétée pour l'obtention de cet équipement dans un autre budget existant de l'établissement;**
- 3) **Compte tenu du budget restreint, les secteurs désirant déposer plusieurs demandes devront en faire l'évaluation afin de soumettre celles qui sont prioritaires.**
- 4) **Chaque formulaire doit OBLIGATOIREMENT être signé par le chef administratif/service.**
- 5) **1 formulaire par équipement demandé.**

1. SERVICE

NOM DU SERVICE : _____

Si spécialité, veuillez la préciser ici : _____

**NO DU SOUS-SERVICE
(obligatoire)** _____

RESPONSABLE DE LA DEMANDE : _____

Téléphone : _____

Poste _____

Courriel : _____

2. IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Équipement demandé
(nom de l'appareil): _____

Nombre : _____

Description : _____

Classification de la demande présentée

Cochez la case appropriée :

Équipement :

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

médical spécialisé

de soins et de services aux bénéficiaires

pour le personnel du service

3. JUSTIFICATION (argumentation)

a) Quelles sont les principales raisons qui justifient votre demande?

b) Impact de la demande

sur le bénéficiaire :	
sur le personnel :	
sur la renommée de l'hôpital :	
sur la visibilité de la Fondation :	

4. ASPECT BUDGÉTAIRE

Tout équipement dont le coût unitaire est égal ou inférieur à 3 000 \$ sera considéré comme un petit équipement.

ESTIMATION DES COÛTS (obligatoire)

Coût approximatif de l'équipement : _____ \$

Afin de respecter les lignes directrices d'approvisionnement de l'établissement, aucune demande de soumission concernant le coût des équipements ne doit être effectuée par le responsable de la demande ou le chef administratif.

Suite aux choix priorisés par le comité de recommandation, les demandes de soumissions finales seront effectuées par le service de l'approvisionnement en collaboration avec l'établissement et le comité d'attribution de la Fondation RSTR.

5. **SIGNATURES (obligatoires)

RESPONSABLE DE LA DEMANDE :

Signature : _____

Titre : _____

Téléphone : _____

Date : _____

CHEF ADMINISTRATIF/SERVICE :

Signature : _____

Titre : _____

Téléphone : _____

Date : _____

****J'ai pris connaissance que la ou les demandes doivent avoir été reçues au bureau de la Fondation RSTR par courriel à fondation_rstr@ssss.gouv.qc.ca, au plus tard le lundi 30 novembre 2020.**

Les sommes disponibles pour l'achat de ces petits équipements (à valeur ajoutée) proviennent de la Campagne famille, dont les résultats sont jumelés par la Fondation (pour chaque dollar versé par les employés, la Fondation contribuera pour un dollar également, jusqu'à concurrence de 50 000 \$).

Politique

Introduction

Dans le cadre de la Campagne famille, il a été résolu par le conseil d'administration de la Fondation RSTR que les fonds recueillis auprès des employés soient utilisés pour l'achat de petits équipements (à valeur ajoutée). Un comité d'employés, formé pour cette occasion, fera des recommandations au comité d'analyse et d'attribution des fonds de la Fondation.

Mission de la Fondation

La Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) a pour mission d'amasser de l'argent ou autres biens dans le but de favoriser la création, le maintien et le développement de la qualité des soins et des services dispensés aux usagers par le CIUSSS* de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, en plus de répondre aux besoins en soins spécialisés des gens de la Mauricie et du Centre-du-Québec, tout en soutenant l'établissement dans l'émergence de projets de recherche novateurs, et ce, toujours dans l'optique d'améliorer la qualité des soins et des services.

**Installations concernées : Centre de services ambulatoires en santé mentale de Trois-Rivières, Centre multiservices de santé et de services sociaux Cloutier, Centre d'hébergement Cooke, Centre d'hébergement Louis-Denoncourt, Centre d'hébergement Roland-Leclerc, Centre hospitalier affilié universitaire régional, Centre multiservices de santé et de services sociaux St-Joseph, CLSC Lavolette, CLSC Père-Daniel, CLSC Sainte-Geneviève.*

Principes directeurs

La Fondation est autonome et existe afin de promouvoir et soutenir la mission de l'établissement. Elle fait la gestion des argents reçus et attribue les fonds en fonction des besoins de l'établissement.

Politique

Toutes les recommandations déposées à la Fondation pour l'achat de petits équipements (à valeur ajoutée) doivent avoir pour objectif l'amélioration et l'humanisation des soins prodigués aux usagers.

Rôle

Le comité de recommandation pour l'achat de petits équipements (à valeur ajoutée) reçoit et analyse les demandes. Il effectue des recommandations au comité d'analyse et d'attribution de la Fondation qui tiendra compte des orientations et des priorités de l'établissement ainsi que des fonds disponibles. Le processus rigoureux d'attribution est centré sur les demandes, qui sont analysées une à une, et non sur les départements.

Composition

Le comité de recommandation pour l'achat de petits équipements (à valeur ajoutée) est composé de membres du cabinet de la Campagne famille. Le comité pourra, s'il le juge à propos et de façon ponctuelle, s'adjoindre des personnes-ressources à l'occasion de l'étude des différentes demandes.

Qui peut présenter des demandes?

Toute personne œuvrant au sein des installations du CIUSSS MCQ bénéficiant des dons de la Fondation RSTR * (*installations énumérées au point de la mission de la Fondation*).

Critère d'admissibilité

Toute demande soumise pour étude au comité de recommandation pour l'achat de petits équipements (à valeur ajoutée) doit tenir compte de la mission de la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières. Les demandes adressées à la Fondation devront répondre à certains aspects humains et d'optimisation des services relatifs aux installations concernées.

Tout équipement dont le coût unitaire est égal ou inférieur à 3 000 \$ sera considéré comme un petit équipement.

La pertinence

En fonction des orientations et des objectifs généraux de l'établissement et des fonds disponibles.

Réalisme ou faisabilité dans le milieu

Disponibilité des ressources physiques, matérielles, financières et humaines requises à court, moyen ou long terme.

Impact sur le milieu

L'impact de la demande sur la clientèle et le personnel des installations du CIUSSS MCQ bénéficiant des dons de la Fondation RSTR * (*installations énumérées au point de la mission de la Fondation*).

Aspect humanitaire : Les demandes contribuent à l'amélioration de la qualité des soins, au mieux-être des bénéficiaires et à celui du personnel.

Aspect d'optimisation et de rendement : Les demandes ont un impact sur l'efficacité et l'efficience de l'équipe.

Catégories d'équipements

Équipement médical spécialisé;

Équipement de soins et de services aux bénéficiaires;

Tout autre équipement répondant à la mission de la Fondation.

Irrecevabilité de certaines demandes

Toute demande visant à assumer les dépenses de salaires ou de formations.

Les fonds attribués doivent être pris à même les fonds recueillis auprès des employés. Tout dépassement du budget alloué sera imputé au service.

Le présent document constitue la politique de la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières quant à la politique et aux procédures du comité de recommandation pour l'achat de petits équipements (à valeur ajoutée).

Toute demande acheminée sera traitée confidentiellement

AIDE-MÉMOIRE

- Avez-vous utilisé 1 formulaire par équipement demandé?
- Avez-vous inscrit le numéro de sous-service?
- Avez-vous respecté la date d'échéance?
- Avez-vous signé et daté le formulaire?
- Est-ce que le chef administratif/service a signé le formulaire?
- Est-ce une demande prioritaire?
- Avez-vous inscrit une estimation du montant?

N'oubliez pas! Seuls les formulaires complétés de façon informatisée (à l'ordinateur) et envoyés par courriel seront admis.

Si vous avez répondu non à une ou plusieurs de ces questions, votre demande sera automatiquement refusée.